

Le témoignage historique, les sources orales et la recherche sur l'histoire du temps présent

« En France, la réflexion sur le témoignage a été constitutive de l'émergence et de la définition de l'histoire du temps présent. À partir des années 1980, pour se différencier de l'histoire contemporaine, l'histoire du temps présent s'est définie comme celle d'une période chronologique au cours de laquelle coïncidaient le moment étudié et celui de son étude ».

Danièle Voldman, « Le témoignage dans l'histoire française du temps présent », <http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php?article472&lang=fr>

Le témoignage historique et les archives orales sont des sources majeures pour l'historien du temps présent. Ils posent la question de **l'usage du témoignage, des enjeux de mémoire(s)** et soulèvent des préoccupations méthodologiques et épistémologiques particulières.

En 1992, les *Cahiers de l'IHTP* (Institut d'histoire du temps présent) proposaient un important panorama sur les sources orales, dans « La bouche de la Vérité ? La recherche historique et les sources orales ». Les articles sont disponibles sur le site de l'IHTP :

<http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php?article228&lang=fr>

Danièle Voldman, dans son *Avant-propos*, précisait préférer le terme de « sources orales » à celui « d'histoire orale » et en rappelait les problématiques majeures et les acquis.

Les archives orales ne trouvent pas sens uniquement par défaut, pour combler les lacunes d'une histoire qui ne peut disposer de certaines sources, puisque la loi interdit l'accès à des fonds et leur consultation avant un délai d'au moins trente ans.

Elle en donnait une définition positive, celle d'« **une histoire où le passé, resté vivant par la chair et la voix de ses contemporains, donne à l'historien la possibilité d'utiliser des archives provoquées** ».

Parmi les questions que posent les sources orales peuvent être relevés les points suivants :

- les historiens qui utilisent de telles sources ne sont-ils pas des « **historiens "sous surveillance** », puisque les acteurs de la période et du champ étudiés peuvent contester nos affirmations, s'élever contre nos interprétations, proclamer au nom de leur présence effective au moment du déroulement des faits, au mieux que nous nous trompons malgré notre bonne foi, au pire que nous falsifions la Vérité ».
- quelle place pour la rencontre avec le témoin ? **La source orale, et en particulier le témoignage, sont-ils une source spécifique ?**
- La source orale est-elle une façon de combler les lacunes des archives utilisées ? Trouve-t-elle sa justification dans le cas d'objets d'études particuliers (l'étude de la mémoire ou celle de la vie quotidienne, l'analyse de l'évolution des représentations ou des discours sur les discours) ?

Dans le *Bulletin de l'IHTP* de juin 2000, n° 75,

(<http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php?rubrique90&lang=fr>)

dont une partie est consacrée à « L 'histoire du temps présent, hier et aujourd'hui », Danièle Voldman revient plus particulièrement sur la question du **témoignage** dans l'histoire française du temps présent, les progrès épistémologiques à l'égard de cette source, qui n'est qu'une des facettes des sources orales, mais aussi les questions en suspens, qui restent autant de champs de recherche, de réflexion, qui peuvent intéresser tant les historiens du temps présent, que les enseignants, amenés à utiliser avec les élèves de troisième ou de terminale ce type de sources au fil de leur étude de la période contemporaine.

<http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php?article472&lang=fr>

Danièle Voldman rappelle que l'usage de témoignages ou la proximité dans le temps de l'historien et de son objet d'étude ne sont pas en soi une rupture épistémologique majeure (exemples de Thucydide à Tite-Live, de Marc Bloch à Pierre Renouvin).

Elle note également l'évolution en l'espace d'une vingtaine d'années de la notion « d'histoire du temps présent », qui au départ cherche à se distinguer de l'histoire contemporaine des spécialistes du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle :

« Celle que l'on faisait il y a vingt ans n'est plus exactement la même que celle faite maintenant. De ce point de vue, l'histoire du temps présent perd le caractère fini des autres périodes : sans commencement ni fin autre que le moment où elle s'écrit, en perpétuel devenir, doublement inachevée, parce que son écriture est contemporaine des événements analysés et que les acteurs de cette histoire sont toujours vivants ».

Elle revient sur une des questions majeures que soulève le recours aux témoignages : **la question de la scientificité et de l'objectivité, celle de l'administration des preuves.** Si elle rappelle que, quels que soient son objet et la période considérée, l'histoire pose et se pose les questions de son propre temps et de son propre présent (sur ce point Danièle Voldman est proche de la position d'Antoine Prost dans *Douze leçons sur l'histoire*, Seuil, Paris, 1996, notant p 90 que « toute question historique, en effet, est posée *hic et nunc*, par un homme situé dans une société »), le témoignage reste une des marques de l'histoire du temps présent. Il continue à susciter la réflexion, notamment en raison de l'importance prise par le témoignage dans les sociétés contemporaines, vivant à « l'ère du témoin », selon la formule d'Annette Wieviorka, et en raison de l'utilisation massive par l'ensemble du corps social de traces mémoriales, « plus ou moins instrumentalisées selon les lieux, les groupes et les circonstances ».

De l'analyse de Danièle Voldman on retiendra notamment les points suivants, qui peuvent engager une réflexion tant de la part des enseignants que des élèves :

- « **C'est une parole de maintenant sur ce qui est advenu avant. Il s'agit donc de mémoire, d'une présence du passé. Or, l'histoire n'est pas, ou pas seulement, présence du passé mais aussi, surtout, sens du passé. Les deux discours sont-ils antinomiques ?** Le témoignage ne peut-il servir qu'à une histoire de la mémoire ? Enfin, le témoignage est la parole d'un individu. Or l'histoire, comme la sociologie, s'occupe principalement du collectif. Comment peuvent se rejoindre les études du collectif et de l'individuel ? »

- **Quelle méthode pour la constitution des sources orales ?** Y a-t-il une plus grande scientificité si la source orale est bâtie par un autre que l'utilisateur, si elle devient « archive

orale » ?

« On voulait montrer qu'une campagne d'entretiens destinée à une utilisation ultérieure par d'autres historiens avait une spécificité qui s'apparentait au travail archivistique. C'est ce qu'avait revendiqué le travail pionnier de Danièle Hanet et Dominique Schnapper sur le personnel de la sécurité sociale ou celui de Odile Rudelle sur les milieux politiques pendant la guerre d'Algérie. Cette voie est actuellement poursuivie par les Archives nationales et par les Comités d'histoire des ministères et des administrations (... ».

- Peut-on classer les témoins, en faire une typologie, « les grands et les petits, ceux qui disent « je » et ceux qui disent « nous », ceux qui sont porteurs consciemment et inconsciemment d'une mémoire de groupe ou individuelle (... ».

- Vers des pactes testimoniaux ?

« Contrat entre deux consciences, en somme, loin d'être toujours établi, tant la clarté des intentions n'est pas la chose la mieux partagée. Même si un abîme sépare l'obscur, persuadé d'avoir couru derrière l'histoire, du haut personnage, convaincu de l'avoir faite, l'entretien n'est jamais loin de basculer dans les embarras des manipulateurs manipulés. (...) un accord préalable clairement défini ne garantit rien de la suite, qui confronte les historiens à l'incertitude de l'entretien, voire à celle du témoin. Car, le seul fait d'être pressenti pour devenir « témoin », investit celui-ci, l'érige, comme porteur de vérité ».

A travers les exemples des historiens J-C Jauffret et R. Branche, tous deux spécialistes de la guerre d'Algérie, Danièle Voldman expose deux manières de traiter la source orale et le témoignage:

* Pour écrire l'histoire militaire de la Guerre d'Algérie, J-C Jauffret a établi un formulaire de 152 questions, servant de base aux entretiens et 17 autres questions « dites fermées ». Le témoin est « enserré dans un double filet de questions », et pour certaines, le témoin « n'a qu'un choix limité de réponses », mais les enquêteurs ont multiplié le nombre d'entretiens pour éviter la non représentativité de l'échantillon. « Nous avons ici un recours au témoignage qui privilégie la recherche des régularités et des différences ».

* Dans sa thèse, Raphaëlle Branche a voulu comprendre les motivations et les réactions des

soldats aux prises avec la torture pendant cette même guerre et sa démarche est toute autre : vingt-cinq anciens soldats « ayant fait l'expérience de la torture, du côté des tortionnaires » sollicités, sans questions préalables, et une incertitude revendiquée sur la conduite de l'entretien.

- Comment satisfaire **l'objectivité historique** quand l'historien lui-même produit sa source ?

Avec justesse, Danièle Voldman souligne que ce type de sources n'échappe pas aux critiques externes et internes et qu' « il n'y a en effet ni plus ni moins de raison de croire « sur parole » un texte ou une déclaration sollicitée ».

- L'histoire n'est-elle pas « **mise sous surveillance** », selon l'expression employée par Marc Ferro et reprise par Pierre Laborie (Marc Ferro, *L'Histoire sous surveillance, Science et conscience de l'histoire*, Paris, Calmann-Lévy, 1985, p 11 ; Pierre Laborie, « L'historien sous haute surveillance », *Esprit*, janvier 1994, pp. 36-49) ?

Comme le note D. Voldman, « la différence n'est pas entre l'écrit et l'oral, mais entre les assignations de l'histoire et les aspirations des « historiés », entre l'absence des morts à tout jamais silencieux et la présence des vivants, à tout instant libres de redire autrement ».

- « **L'ère du témoin** » et le « **devoir de mémoire** »

Quatre phénomènes ont contribué à la réflexion sur le témoignage :

- la tenue des procès, postérieurs à Nuremberg, contre les criminels de la Seconde Guerre mondiale, inaugurée par le procès d'Eichmann en 1961
- l'institutionnalisation de l'histoire du temps présent
- la prise de conscience de la fin prochaine de certains témoins ayant vécu les deux guerres et ses massacres ou les totalitarismes
- la diffusion du négationnisme.

C'est dans cette conjonction, que prend place notamment la réflexion d'Annette Wierviorka sur l'importance du témoin et du témoignage dans l'histoire des Juifs d'Europe.

Si l'historien du temps présent mais aussi celui du temps passé ne peut nier les enjeux politiques de ses activités, ceux-ci s'expriment avec vigueur dans l'histoire du temps présent.

De plus, « (...) l'histoire porte en elle de grands dangers que les promoteurs du devoir de mémoire ont fort bien sentis. Menace de déconstruction des mythes, de déboulonnement des héros, de rectifications déstabilisantes, de réajustements douloureux, elle peut, avec ses vérités toujours et toutes bonnes à dire, violemment heurter des personnes ou des groupes aux identités autrement constituées ».

Quelques références bibliographiques pour aller plus loin :

Sur l'histoire de « l'histoire orale », Michel Trebitsch, « Du mythe à l'historiographie », in Danièle Voldman (dir.), *La Bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, Les Cahiers de l'IHTP, n° 21, p. 13-32.

Danièle Voldman (dir.), *La Bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, Les Cahiers de l'IHTP, n° 21, novembre 1992.

<http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php?article228&lang=fr>

Parmi les ouvrages fondateurs on citera Paul Thompson, *The Voice of the Past : Oral History*, Oxford University Press, 1978 et Philippe Joutard, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983.

Marc Ferro, *L'Histoire sous surveillance, Science et conscience de l'histoire*, Paris, Calmann-Lévy, 1985.